

Notification conformément à la législation OPA

Conformément à l'article 74 § 7 de la loi du 1^{er} avril 2007 relative aux offres publiques d'acquisition, les actionnaires qui détiennent plus de 30 % des titres avec droits de vote de GBL ont notifié le 1^{er} septembre 2020 à la FSMA ainsi qu'à GBL la mise à jour de la structure de l'actionnariat de contrôle à cette même date, qui est reprise ci-dessous :

- *Nombre et pourcentage de titres avec droit de vote détenus de concert par les personnes déclarant*

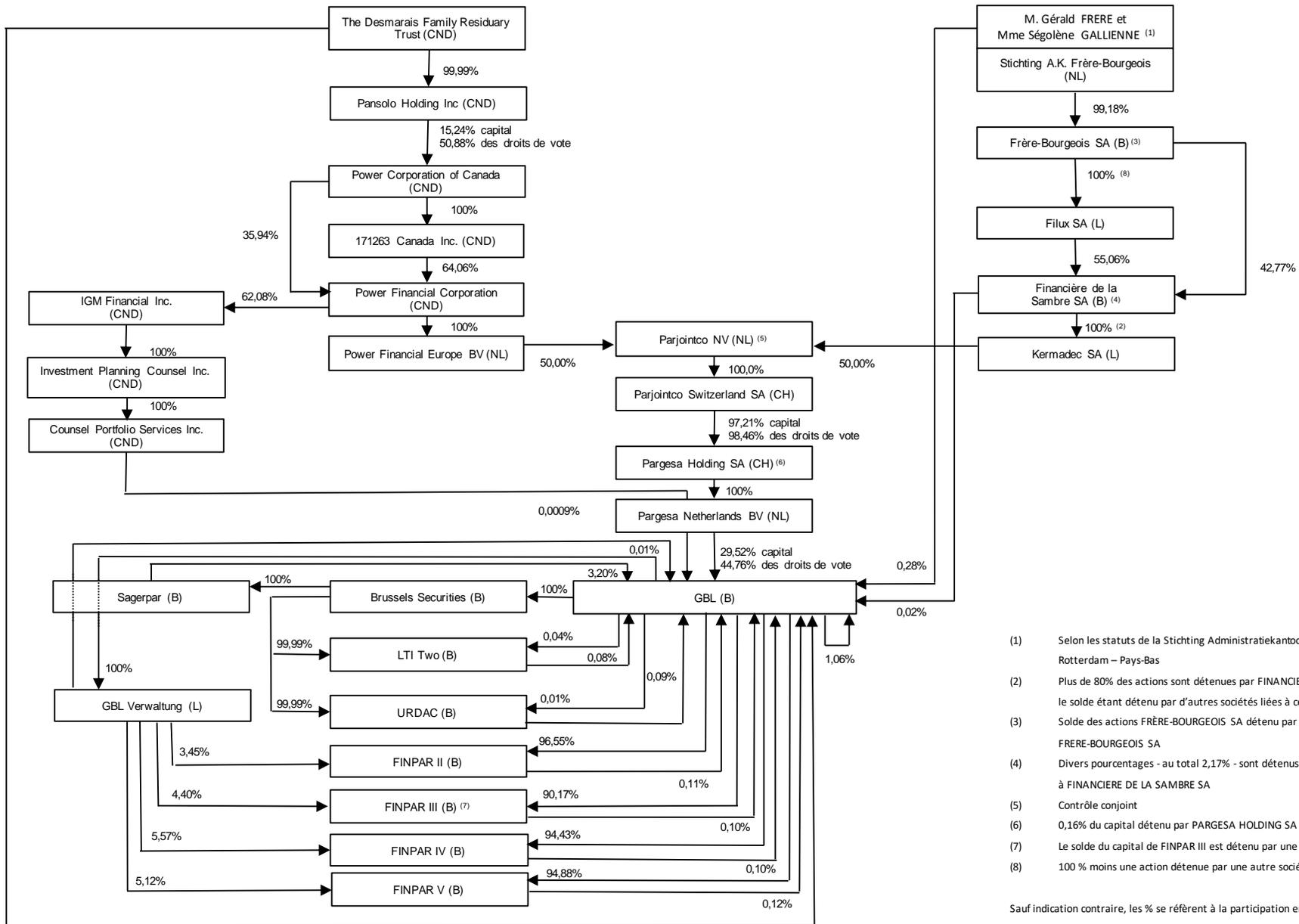
<i>Actionnaires</i>	<i>Nombre de titres avec droit de vote</i>	<i>%</i>
Gérald Frère	451.515	0,28
Sécolène Gallienne	5.350	0,00
Financière de la Sambre S.A.	38.500	0,02
Paul Desmarais, jr.	350	0,00
The Desmarais Family Residuary Trust	500	0,00
Counsel Portfolio Services	1.360	0,00
Pargesa Netherlands B.V.	47.625.828	29,52
Groupe Bruxelles Lambert S.A. (*)	1.702.752	1,06
Sagerpar S.A. (*)	5.169.209	3,20
GBL Verwaltung S.A. (*)	22.500	0,01
LTI Two S.A. (*)	129.770	0,08
URDAC S.A. (*)	141.108	0,09
FINPAR II S.A. (*)	171.678	0,11
FINPAR III S.A. (*)	161.956	0,10
FINPAR IV S.A. (*)	154.568	0,10
FINPAR V S.A. (*)	192.884	0,12
Total	55.969.828	34,69

(*) Actions dont le droit de vote est suspendu

- *Personne(s) physique(s) et/ou morale(s) détenant le contrôle ultime des personnes morales déclarant*

The Desmarais Family Residuary Trust, Gérald Frère et Sécolène Gallienne, liés par une convention d'action de concert.

• Chaîne de contrôle au 31 août 2020



- (1) Selon les statuts de la Stichting Administratiekantoor Frère-Bourgeois – Rotterdam – Pays-Bas
- (2) Plus de 80% des actions sont détenues par FINANCIERE DE LA SAMBRE SA, le solde étant détenu par d'autres sociétés liées à cette dernière
- (3) Solde des actions FRÈRE-BOURGEOIS SA détenu par des personnes liées à FRÈRE-BOURGEOIS SA
- (4) Divers pourcentages - au total 2,17% - sont détenus par des sociétés liées à FINANCIERE DE LA SAMBRE SA
- (5) Contrôle conjoint
- (6) 0,16% du capital détenu par PARGESA HOLDING SA
- (7) Le solde du capital de FINPAR III est détenu par une filiale à 100% de GBL
- (8) 100 % moins une action détenue par une autre société du groupe

Sauf indication contraire, les % se réfèrent à la participation en capital